

ORGANISATION EUROPÉENNE POUR LA SÉCURITÉ DE LA NAVIGATION AÉRIENNE

EUROCONTROL

- Mesures de la Commission permanente -

MESURE N°21/261

donnant quitus au Directeur général de sa gestion financière et comptable pour l'exercice 2020

LA COMMISSION PERMANENTE POUR LA SÉCURITÉ DE LA NAVIGATION AÉRIENNE,

Vu la Convention internationale de coopération pour la sécurité de la navigation aérienne « EUROCONTROL », amendée par le Protocole signé à Bruxelles le 12 février 1981, et en particulier ses articles 6.1 b) et 7.3 ;

Vu les articles 31 et 32 du Règlement financier de l'Agence ;

Sur proposition de l'Agence,

PREND LA MESURE SUIVANTE :

1. Les Comptes annuels 2020 de l'Agence sont approuvés.
2. Quitus est donné au Directeur général de sa gestion financière et comptable pour l'exercice 2020.

Fait à Bruxelles, le 18/08/2021

Dragan Đurović
Président de la Commission

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Đurović', is written over a blue ink stamp or watermark that also contains the name 'Đurović'. The signature is stylized and somewhat abstract.